





Thermostat d'ambiance électronique programmable

Manuel d'installation

Classe ErP

Les produits présentés dans ce document sont classés en fonction de la fiche produit du système de la directive Energy Related Product (ErP) et de l'étiquette de données du système ErP. L'obligation d'étiquetage ErP est applicable à partir du 26 septembre 2015.

| Classe ERP | Fonction du produit et description ErP | Gain d'efficacité supplé- mentaire |
|---------------|--|---|
| | Termostato d'ambiente modulante, destina- | |
| V | to all'uso con apparecchi di riscaldamento | 3% |
| | modulanti | |
| | Un termostato d'ambiente elettronico che | |
| | varia la temperatura del flusso dell'acqua | |
| | lasciando che l'apparecchio di riscaldamento | |
| FrP | dipenda dalla deviazione fra la temperatura | |
| Product | ambiente misurata e il punto d'analisi del | |
| Class J | termostato stesso. Il controllo e effettuato | |
| | di riscaldamento | |
| | di fiscaldamento. | |

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EUROPÉENNE SIMPLIFIÉE

La déclaration de conformité européenne simplifiée visée à l'article 10(9) doit être disponible selon les modalités qui suivent : **Danfoss A/S** déclare que le type d'équipement radio **TPOne-S** est conforme à la directive 2014/53/UE

Le texte complet de la déclaration européenne de conformité est disponible à l'adresse suivante : **heating.danfoss.com**

| This product complies with the following EU Directives: Electromagnetic Compatibility 2014/30/EU Low Voltage | |
|---|--|
| 2014/35/EU Restriction of the use of certain Hazardous Substances | |
| 2011/65/EU | |
| 2014/53/EU | |

Danfoss décline toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs présentes dans les catalogues, les brochures ou autres documentations imprimées. Foutes les margues déposées citées dans ce document demeurent la propriété des entreprises respectives. Danfoss et le logo Danfoss sont des margues déposées de Danfoss AVS. Tous droits réservés.

Instructions d'installation

| Spécifications | TPOne-S | DBR |
|--|---------------------|--------------------|
| Alimentation | 230V CA | , 50 Hz |
| Plage de réglage de la température | 5-35 ℃ | - |
| Plage de température de fonctionnement | 0-45 | °C |
| Charge de contact | - | 3 A (1) à 230 V CA |
| Type de contact | - | SPST Type 1A |
| Fréquence de transmission | 868,42 | MHz |
| Caractéristiques du WiFi | 802,11b/g (2,4 GHz) | - |
| Portée d'émission (dans des bâtiments normaux) | jusqu'à 30m | |
| Puissance de transmission | 1 mW max. | |
| Indice protection IP | IP20 | IP40 |
| Commande Tout ou Rien | Ou | i |
| Régulation chronoproportionnelle | Oui | |
| Mode de fonctionnement | Chauffage | - |
| Construction | EN 60730-2-9 | EN 60730-1 |
| Degré de pollution | Degr | é 2 |
| Tension d'impulsions nominale | 2,5 | ٢V |
| Essai à la bille | 75 ° | С |
| Dimensions (mm) | H66 x L155 x P30 | H84 x L84 x P30 |
| Classe du logiciel | A | |

Remarque importante sur les produits RF : vérifiez l'absence de gros objets métalliques tels que des enveloppes de chaudières ou d'autres gros appareils, dans la ligne de visée de l'émetteur et du récepteur car ils risquent d'empécher la communication entre le thermostat et le récepteur.

Positionnement du thermostat :

Remarque : ce produit doit être installé exclusivement par un électricien qualifié ou un chauffagiste compétent et conformément aux réglementations de câblage locales.



Ces produits utilisent la technologie RF (fréquence radio) pour communiquer entre eux; il est important d'accorder le plus grand soin à leur installation afin de garantir une bonne connexion sans fil. La structure du bâtiment et les matériaux peuvent influencer les performances et la présence de gros objets métalliques tels que des enveloppes de chaudière, des appareils ou des miroirs dans la ligne de visée du thermostat et du récepteur risque d'empêcher la communication.

Le récepteur doit être installé à proximité de la source de chaleur, à une distance minimum de 30 cm de tout boîtier ou appareil métallique, et de façon à ce qu'il n'y ait aucun gros obstacle métallique entre le récepteur et le thermostat. Le thermostat peut être distant de 30 m du récepteur, mais il convient de tenir compte du fait que le signal perd de son intensité lorsqu'il traverse murs et plafonds. Les murs et plafonds contenant une armature en acier ou une isolation doublée d'une feuille de métal auront également un effet significatif sur la distance de communication et sont susceptibles de bloquer complètement le signal.

Il est recommandé de contrôler la connexion RF avant d'installer définitivement le thermostat et, si nécessaire, de déplacer le thermostat pour garantir une communication fiable. Le thermostat doit être installé à environ 1,5 m du sol, à l'abri des courants d'air et à l'écart des sources de chaleur telles que des radiateurs, des foyers ouverts ou la lumière directe du soleil.



Câblage

Récepteur DBR



Récepteur DBR



Câblage du TPOne-S



Remarque : si vous utilisez le support de table, UTILISEZ UNIQUEMENT le matériel électrique et le câble USB fournis.



Modes de confort Affichage Navigation

Modes de confort

Le chauffage à portée de main : les modes de confort TPOne simplifient la programmation de votre chauffage au jour le jour. La définition des modes de confort s'effectue dans le programme utilisateur et vous pouvez les modifier manuellement à votre guise, ce qui permet d'adapter la programmation à l'endroit où vous vivez.

Les modes de confort Présence, Absence et Sommeil correspondent aux températures de confort que vous avez définies. Le programme suit la routine quotidienne indiquée. Sinon, il suffit de sélectionner le mode de confort souhaité pour que le TPOne utilise les réglages définis par vos soins.

Le mode Veille (standby) du TPOne permet d'éteindre le chauffage lorsque vous n'en avez pas besoin, même si le thermostat continue d'assurer une protection antigel.

| | Présence | Le mode Présence permet de sélectionner la température de confort qui convient lorsque la maison est occupée pendant la journée. Pour sélectionner les températures requises pour le mode Présence, il suffit d'accéder au réglage de température (Cf. Menu utilisateur > Températures). Il est possible de sélectionner des températures distinctes pour le jour et la nuit (Présence matin/Présence soirée), qui sont automatiquement appliquées en fonction de l'heure. Remarque : si vous appuyez de nouveau sur le bouton Présence en mode Présence, vous mouver de la factione source polecation de la factione reserver de la factione source polecation de la factione polecation de la factione source polecation de la factione reserver de la factione source polecation de la factione polecatione de la factione polecatione |
|----|----------|--|
| | | période de chauffage de 1, 2 ou 3 heures, ce qui permet d'anticiper une présence inhabituelle. La durée de la prolongation choisie est affichée sur l'écran sous l'icône « Présence ». |
| Ôů | Absence | Le mode Absence permet de sélectionner la température de confort qui convient lorsque la maison reste inoccupée pendant la journée. Pour sélectionner la température requise dans ce mode, il suffit d'accéder au réglage de température (Cf. Menu utilisateur > Températures). |
| C | Sommeil | Le mode Sommeil permet de sélectionner la température de confort pour la nuit, définie entre la dernière période de la journée et le début de la première période du jour suivant. Pour sélectionner la température souhaitée dans ce mode, il suffit d'accéder au réglage de température (Cf. Menu utilisateur > Températures). |
| | Veille | Il est possible de mettre le TPOne en mode Veille. Dans ce cas, le TPOne ne contrôle plus le chauffage, sauf pour assurer la protection en cas de risque de dégâts dus au gel (Cf. Menu utilisateur > Réglages installateur > Protection contre le gel, pour tout renseignement sur la protection antigel). Pour annuler le mode Veille, il suffit d'appuyer de nouveau sur la touche correspondante ou de sélectionner un autre mode de confort. <i>Remarque : cette option s'applique uniquement à la commande de chauffage ; elle n'a aucune incidence sur la fonction d'eau chaude si celle- ci a été configurée. Pour éteindre la commande d'eau chaude, allez dans Menu utilisateur > Eau chaude > Mode</i> |

| = | Menu | La touche Menu permet d'accéder au menu de texte intuitif. La fonction commune Menu utilisateur s'affiche en premier. L'option Réglages utilisateur propose des réglages complémentaires et l'option Réglages installateur des réglages avancés. |
|--------|--------------------------------------|---|
| OK | Sélec- tionner/ confir- mer | Appuyez sur OK pour sélectionner des options de menu ou confirmer des réglages. La touche OK apparaît à l'écran lorsqu'elle peut être utilisée ou lorsqu'elle est requise. |
| ¢ | Retour au menu | Appuyez sur '> pour quitter une option du menu. Si la touche '> est activée lorsque vous effectuez un réglage, la modification n'est pas acceptée. '> permet également de quitter le menu. '> apparaît à l'écran lorsqu'il peut être utilisé. |
| < ox > | Naviga- tion | Les touches de navigation permettent de passer d'un menu à l'autre sur le TPOne et de modifier des réglages. Les touches vers le haut et vers le bas permettent également de modifier manuellement la température. Les flèches de navigation s'affichent à l'écran lorsque ces touches peuvent être utilisées. |

Affichage



REMARQUE :

Le TPOne contrôle différentes conditions et affiche si nécessaire des messages d'avertissement ou d'information. Vous trouverez des informations à leur sujet aux pages 26 à 29.

Assistant de configuration/unité

L'assistant de configuration démarre lorsque vous allumez le TPOne pour la première fois. Il est alors possible d'effectuer de nouvelles modifications dans les menus Réglages utilisateur et Réglages installateur.



Réglage des températures/unité

Pour définir les températures qui conviennent en mode Confort, procédez comme indiqué ci-après. Vous pouvez effectuer des modifications pour chaque mode. Une fois terminé, appuyez sur OK : un écran de confirmation affiche alors les nouveaux réglages. *Cf. page 25 pour connaître les températures par défaut*



Configuration de la programmation/unité

Pour définir le programme de chauffage, procédez comme indiqué ci-après. Vous pouvez définir des jours de manière individuelle ou par groupe et sélectionner des options de réglage pour les jours de la semaine et le week-end. Pour chaque combinaison de jours, vous pouvez ensuite sélectionner une, deux ou trois périodes Présence. Le TPOne complète automatiquement les champs vierges avec les périodes Absence et Sommeil en fonction de l'heure de la journée. Lorsqu'il y a un TPOne-S installé pour contrôler l'eau chaude sanitaire et le chauffage,une programmation spécifique à l'eau chaude sanitaire peut être configurée.

Cf. page 24 pour connaître les heures de programmation par défaut



Configuration de la programmation (suite)

| <i>ок</i> ок | Programmation - chauffage Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim ✓ ○ ◀ ▶ OK |
|---|--|
| < ∞ > ок | Sélectionnez des périodes de présence (3 j) (5 OK |
| | Période Présence - 1 De à 406.00 08.30 ℃ OK |
| | Période Présence - 2 De à ▲12.30 13.30 5 OK |
| | Période Présence - 3 De à ▲17.30 22.30 ⊃ OK |
| (¹) ₃₅ | Programmation - chauffage Votre programmation de chauffage a été enregistrée |
| ^ | Menu utilisateur |
| < ox > 5 V | Programme S ▼ OK |

Programmation du TPOne via une app

TPOne peut être programmé via une app smartphone. Téléchargez l'app sur App Store ou Google Play à l'aide du code QR ou en faisant une recherche sur TPOne.







Appairage du TPOne-WiFi

Suivez les instructions de l'application TPOne-S pour appairer votre TPOne-S.



| Eau chaude | Dérogations par l'utilisateur aux réglages pour l'eau chaude sanitaire : Boost (Prolongation) - à sélectionner pour prolonger la période actuelle de chauffage de l'eau chaude de 1, 2 ou 3 heures. Lorsque la période de prolongation est écoulée, le chauffage de l'eau chaude suit à nouveau la programmation réglée par l'utilisateur. Mode - choisissez entre Programmé et Désactivé. Le mode Programmé suit la programmation du chauffage de l'eau chaude réglée par l'utilisateur. Le mode Désactivé entraîne l'arrêt du chauffage de l'eau. Le système reste dans ce mode jusqu'à ce que l'on passe à nouveau en mode Programmé. Réglage par défaut : Prolongation - Éteint Mode - Programmé |
|----------------------|---|
| | Remarque : la fonction Eau chaude sanitaire est ré- glée lors de l'installation et nécessite un thermostat de chauffe-eau séparé ainsi que les càblages requis avec la chaudière. Si le TPOne a été installé unique- ment pour le chauffage, cette option de menu ne sera pas proposée. La fonction de chauffage de l'eau chaude sanitaire peut être désactivée après l'instal- lation. Cf. Menu utilisateur > Réglages installateur > Réglage de l'eau chaude sanitaire |
| Click & Save | Cette fonction d'économie d'énergie est facile d'ac- cès. Si elle est activée, les températures de confort définies par l'utilisateur baissent d'1 °C. Si cette op- tion est désactivée, le TPOne utilise de nouveau les températures de confort définies par l'utilisateur. Réglage par défaut : éteint Remarque : des tests indépendants prouvent qu'une réduction des températures de chauffage d'intérieur de l'ordre de 1 °C permet d'économiser 10 % d'énergie. |
| Mode de chauffage | Le mode de chauffage permet d'alterner le thermostat du TPOne selon une programmation définie par l'utilisateur et une température définie manuellement. En mode programme, le thermostat suit la pro- grammation du chauffage définie par l'utilisateur. En mode manuel, les horaires réglés par l'utilisateur seront ignorés, le mode confort requis sera ensuite choisi manuellement |
| | Réglage par défaut : programmé |

Menu utilisateur (suite)

| Programme | Option de programmation du chauffage définie par |
|-------------------|---|
| | l'utilisateur : Chauffage : réglages de programmation du chauf- fage quotidien. Choisissez les options (jour de la semaine, week-end ou quotidien indépendant) et 1, 2 ou 3 périodes par jour. Il est possible de restaurer les valeurs d'usine par défaut pour la programma- tion du chauffage quotidien. Eau chaude sanitaire (ECS) : réglages de la pro- grammation quotidienne de l'eau chaude sanitaire. Choisissez les options (jour de la semaine, week- end ou quotidien indépendant) et 1, 2 ou 3 pé- riodes par jour. (Option disponible uniquement si le TPOne a été configuré pour la commande de l'eau chaude sanitaire). Il est possible de restaurer les valeurs d'usine par défaut pour la programmation quotidienne de l'eau chaude sanitaire. Résumé : aperçu graphique du programme quotidien défini pour le chauffage ou l'eau chaude. Réglage nar défaut : cf. heures de chauffage par |
| | défaut ci-après. |
| Tempéra- tures | Températures de confort définies par l'utilisateur (chauffage), températures de confort individuelles pour Présence matin, Présence soirée, Absence et Sommeil. Les températures Présence matin et Présence soirée sont définies pendant les périodes choisies lors de la programmation du chauffage par l'utilisateur (Cf. Menu utilisateur > Programme). La température en mode absence est définie pendant la journée entre les périodes Présence. La température en mode Sommeil est définie pendant la nuit entre les périodes Présence. |
| | Présence matin : 20 °C |
| | Présence soirée : 20 °C Absence : 15 °C Sommeil - 15 °C |
| Vacances | Cette fonction permet de définir à l'avance vos dates de vacances. Le TPOne permet de réduire le chauffage selon la température choisie pour ce mode dès le premier jour fixé pour faire des économies d'énergie et de rétablir le programme défini et les températures du mode approprié à la date de retour. Cela permet d'assurer le confort de la maison à votre retour. Indiquez les dates de début et de fin de vos vacances et la température d'intérieur requise pour économise l'énergie. |

Réglages utilisateur

| Configura- tion du Wi-Fi | Option pour connecter le TPOne-S à internet, afin de pouvoir le contrôler à distance avec un smartphone. Vérifiez que l'app TPOne-S a bien été téléchargée avant de sélectionner la configuration du WiFi, voir page xx pour plus de détails. Remarque : le TPOne-S fonctionnera et contrôlera votre chauffage sans connexion à internet. Configurez uniquement le WiFi s'il y a une connexion au réseau WiFi domestique et à internet disponible. |
|--|---|
| Réglage date | Permet de définir la date actuelle. |
| Réglage heure | Permet de définir l'heure actuelle et le réglage horaire sur 12 ou 24 heures. |
| Bouton de sélection | Cette fonction permet de signaler l'activation d'une touche par l'émission d'un son. Cette option peut être activée ou désactivée. |
| | neglage par delaut. On |
| Rétroé- clairage | Lorsque vous activez les touches sur le TPOne, le rétroéclairage de l'écran s'allume pour faciliter la lecture. Lorsque le rétroéclairage n'est pas nécessaire, vous pouvez éteindre cette fonction. |
| <u> </u> | Réglage par défaut : On |
| Langue | Choisissez la langue du menu Réglage par défaut : English |
| | |
| | Remarque : si nécessaire, une option permettant de redéfinir la langue du menu est disponible. Il suffit d'appuyer sur OK et de maintenir la touche enfoncée pendant 5 secondes pour pouvoir modifier la langue. |
| Réinitia- lisation utilisateur | Remarque : si nécessaire, une option permettant de redéfinir la langue du menu est disponible. Il suffit d'appuyer sur OK et de maintenir la touche enfoncée pendant 5 secondes pour pouvoir modifier la langue. Cette option restaure les réglages utilisateur uniquement avec les valeurs d'usine par défaut du TPOne-S. |
| Réinitia- lisation utilisateur | Remarque : si nécessaire, une option permettant de redéfinir la langue du menu est disponible. Il suffit d'appuyer sur OK et de maintenir la touche enfoncée pendant 5 secondes pour pouvoir modifier la langue. Cette option restaure les réglages utilisateur uniquement avec les valeurs d'usine par défaut du TPOne-S. Remarque : la réinitialisation utilisateur ne restaure pas les réglages du menu utilisateur, ni la date et l'heure. |
| Réinitia- lisation utilisateur Informations | Remarque : si nécessaire, une option permettant de redéfinir la langue du menu est disponible. Il suffit d'appuyer sur OK et de maintenir la touche enfoncée pendant 5 secondes pour pouvoir modifier la langue. Cette option restaure les réglages utilisateur uniquement avec les valeurs d'usine par défaut du TPOne-S. Remarque : la réinitialisation utilisateur ne restaure pas les réglages du menu utilisateur, ni la date et l'heure. Informations concernant le type de produit, la version du logiciel et la date d'intervalle de service de la chaudière le cas échéant. |

Réglages installateur

| | 1 |
|-------------------------|--|
| Réglage Eau chaude | Le TPOne-S peut être utilisé en tant que thermostat à un canal programmable pour commander la régulation de température du système de chauffage uniquement ou en tant que thermostat à deux canaux programmable pour maîtriser le chauffage et la programmation horaire d'un circuit d'eau chaude sanitaire. La sélection de l'eau chaude sanitaire se fait dans l'assistant de configuration initiale lors de l'installation. Sélectionnez ce réglage après l'installation pour activer/désactiver l'option d'eau chaude sanitaire. |
| | Réglage par défaut : configuré au démarrage |
| | Remarque : les réglages dans le menu qui sont requis pour l'eau chaude sanitaire ne sont accessibles que si le réglage de l'eau chaude est activé. Le TPOne-S ne commande que la programmation des heures pour l'eau chaude sanitaire et doit toujours être utilisé avec un thermostat de ballon ECS. |
| Appairage RF (radio) | Le TPOne-S doit être appairé à un récepteur/ relais de chaudière compatible. L'appairage initial s'effectue à l'aide de l'assistant de démarrage. Si l'appairage n'a pas été effectué au démarrage ou s'îl est requis pour un nouveau récepteur/relais de chaudière, sélectionnez ce réglage pour commencer le nouvel appairage. |
| Type de régulation | Cela permet de régler le fonctionnement du thermostat en mode Tout ou Rien (On/Off) ou en mode chronoproportionnel de 3, 6 ou 12 cycles. |
| | Réglage par défaut : Chrono 6 |
| ~ | Remarque : pour le contrôle de la chaudière de condensation, des tests ont démontré que l'utilisation du mode chronoproportionnel permet d'améliorer nettement l'efficacité de la chaudière. |

Réglages installateur (suite)

| Méthode de | Cette option permet au thermostat de démarrer le |
|---|--|
| démarrage | système de chauffage de trois manières différentes. |
| | Normal - L'activation et la désactivation du |
| | chauffage s'effectuent en fonction des heures |
| | programmées |
| | Démarrage retardé (ou réglage économique) |
| | Définissoz normaloment les houres de début |
| • | de période en tenant compte du temps que |
| | la bâtiment met ment ment nemen né de suffem de me |
| | le batiment met pour se rechauffer dans des |
| | conditions normales. Le thermostat controle |
| | l'heure d'activation, la temperature reelle et la |
| | température souhaitée, puis retarde la mise en |
| | route du chauffage si la température réelle est déjà |
| | proche de la température programmée. L'option |
| | de démarrage retardé du TPOne est dynamique et |
| | s'ajuste automatiquement aux caractéristiques de |
| | chauffage prévues pour la maison tout en assurant |
| | une économie d'énergie optimale. |
| | Démarrage optimisé (ou réglage de confort) - |
| | Vous pouvez programmer l'heure à laquelle vous |
| | souhaitez atteindre une température donnée. Le |
| | thermostat calcule ensuite le délai de mise en route |
| | du chauffage avant l'heure soubaitée l'ontion de |
| | démarrage entimisé du TPOpe est dunamique et |
| | |
| | s ajuste automatiquement aux caracteristiques de |
| | chaumage prevues pour la maison ann o atteindre |
| | la temperature requise au moment indique. |
| | Réglage par défaut : normal |
| Limites de | Cette ontion permet de définir les températures |
| tomnératuro | minimum et maximum de la plage de réglages du |
| | |
| temperature | thermostat à limiter |
| temperature | thermostat à limiter. |
| temperature | thermostat à limiter. |
| temperature | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C |
| temperature | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Maximum 35 °C, Maximum 35 °C |
| Protostion | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C |
| Protection | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre Le gel die de contribuir à protécor le cutième de |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de charificare costra los désète argensiésers des |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrémement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis en mode veille (standby). |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis en mode veille (standby). |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis en mode veille (standby). Réglage par défaut : 5 °C |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrémement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis en mode veille (standby). Réglage par défaut : 5 °C Cette option permet de définir le degré de correc- |
| Protection antigel | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis en mode veille (standby). Réglage par défaut : 5 °C Cette option permet de définir le degré de correc- tion de température manuel réservé à l'utilisateur |
| Protection antigel Correction de la température | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis en mode veille (standby). Réglage par défaut : 5 °C Cette option permet de définir le degré de correc- tion de température manuel réservé à l'utilisateur (pas de limite, limité à +/-2 °C ou pas de correction). |
| Protection antigel Correction de la température | thermostat à limiter. Valeurs par défaut : Minimum 5 °C, Maximum 35 °C Le TPOne comprend un niveau de protection contre le gel, afin de contribuer à protéger le système de chauffage contre les dégâts provoqués par des températures extrêmement basses. Cette option correspond au niveau de température minimum. Elle est également utilisée lorsque le TPOne est mis en mode veille (standby). Réglage par défaut : 5 °C Cette option permet de définir le degré de correc- tion de température manuel réservé à l'utilisateur (pas de limite, limité à +/-2 °C ou pas de correction). Bénlane par défaut : pas de limite |

Réglages installateur (suite)

| Heure d'été | Permet d'activer ou de désactiver le changement automatique de l'heure d'été. |
|-----------------------------|--|
| | Réglage par défaut : On |
| Verrouillage des touches | Cette option peut être définie pour éviter que les réglages ne soient modifiés par inadvertance. Pour activer les touches lorsque le verrouillage est défini, l'utilisateur doit appuyer sur OK pendant 5 secondes. |
| Modo ácran | Reglage par detaut : eteint |
| de veille | Réglage par défaut : On |
| Intervalle | Le TPOne comporte une minuterie d'intervalle |
| d'entretien | de service, qui permet de définir une date d'intervalle de maintenance pour la chaudière. Cette minuterie est protégée par un mot de passe et seul un chauffagiste agréé est habilité à l'utiliser. L'installateur peut définir la date d'échéance de la maintenance et sélectionner l'un des quatre modes de restriction suivants : |
| | 1 - Avertissement uniquement - avertissements visuels et sonores uniquement, sans réduction de chaleur. |
| | 2 - Chauffage 45 min/h - avertissements visuels et sonores avec réduction de la chaleur à 45 minutes par heure. |
| | 3 - Chauffage 30 min/h - avertissements visuels et sonores avec réduction de la chaleur à 30 minutes par heure. |
| | 4 - Chauffage 15 min/h - avertissements visuels et sonores avec réduction de la chaleur à 15 minutes par heure. |
| | 5 - Pas de chauffage - avertissements visuels et sonores sans chauffage. |
| | Une fois la minuterie d'intervalle de service définie, seul un installateur muni du code d'accès correct est en mesure de la réinitialiser ou de la désactiver. Vous pouvez trouver ci-après un complément d'information au sujet des intervalles de service. |
| | Remarque : si le TPOne est installé sur une chaudière combinée, cette fonction est valable uniquement dans le cadre de la demande de chauffage et n'a aucune incidence sur la production d'eau chaude sanitaire. |

Réglages installateur (suite)

| Démo Service | Cette caractéristique permet d'obtenir un aperçu de l'avertissement sonore et visuel qui sera émis lorsqu'une maintenance est requise. |
|---------------------------------------|--|
| Verrouillage installateur | Le TPOne permet à l'installateur de verrouiller tous ses réglages spécifiques au moyen d'un mot de passe. L'installateur peut définir ce mot de passe (composé de 3 chiffres), qui sera désormais requis pour modifier des réglages installateur. |
| Réinitia- lisation installateur | Cette option permet de restaurer les valeurs d'usine par défaut pour tous les réglages installateur. Remarque : l'intervalle de service n'est pas réinitialisé. Pour le réinitialiser ou le désactiver, il faut impérativement accéder à la configuration de l'intervalle de service. |



TPOne est une commande de chauffage intelligente et programmable ultra simple. Il est doté de fonctionnalités d'économie d'énergie. Le symbole de la feuille utilisé dans ce guide désigne les réglages susceptibles d'influencer directement l'énergie économisée.

Intervalle d'entretien

Le propriétaire du bâtiment peut, pour des raisons de sécurité liées au gaz, avoir demandé à l'installateur d'activer la minuterie d'intervalle de service. Cette fonction est essentiellement prévue pour le secteur de la location immobilière, où le propriétaire a l'obligation légale d'assurer la maintenance annuelle de la chaudière, en vertu des réglementations de sécurité en matière de gaz*.

 Si la minuterie est activée, un avertissement sonore se déclenche tous les jours à midi, 28 jours avant la date de service prévue (l'icône de service s'affiche également). L'avertissement sonore dure 10 secondes et se répète toutes les heures jusqu'à l'activation d'une touche pour l'éteindre. En cas d'annulation, l'alarme retentit de nouveau le lendemain à midi.

 Si la maintenance de la chaudière n'est pas assurée avant la date prévue, un avertissement sonore se déclenche tous les jours à midi (l'icône de service s'affiche également). L'avertissement sonore dure 1 minute et se répète toutes les heures jusqu'à l'activation d'une touche pour l'éteindre. En cas d'annulation, l'alarme retentit de nouveau le lendemain à midi.

 De plus, toutes les annulations et toutes les touches de programmation sont désactivées. Le chauffage et l'eau chaude peuvent fonctionner chaque heure pendant une durée limitée.

- L'installateur peut annuler ou réinitialiser la minuterie d'intervalle de service dans le cadre de la maintenance de la chaudière.

- Cette fonction liée à la sécurité gaz est réservée exclusivement aux chauffagistes agréés.

*Les réglementations en matière de sécurité gaz peuvent varier en fonction du pays

Tableaux des valeurs par défaut



Remarque : quand le TPOne a été configuré pour la commande de l'eau chaude sanitaire, la programmation par défaut pour l'eau chaude est la même que pour le chauffage. Dans le réglage de la programmation, l'utilisateur peut configurer une, deux ou trois périodes actives. Le TPOne remplira automatiquement les intervalles avec des périodes inactives.

Tableaux des valeurs par défaut (suite)

VALEURS DE TEMPÉRATURE PAR DÉFAUT

| matin | 20 °C |
|----------|-------|
| soirée | 20 °C |
| <u> </u> | 15 °C |
| C | 15 ℃ |

Le TPOne affiche des informations sur l'opération en cours via des messages qui apparaissent en haut de l'écran.

Les messages d'information s'affichent tant que l'opération est en cours et disparaissent automatiquement une fois qu'elle est terminée.

| Démarrage optimisé | Si la méthode de démarrage du TPOne est définie sur Démarrage optimisé, ce message s'affiche lorsque la caractéristique est active. <i>voir page 18</i> |
|-----------------------|--|
| Démarrage retardé | Si la méthode de démarrage du TPOne est définie sur Démarrage retardé, ce message s'affiche lorsque la caractéristique est active. <i>voir page 18</i> |

Alarmes

Le TPOne contrôle différentes conditions et affiche des alarmes si nécessaire. Ces messages apparaissent en haut de l'écran. Si la condition à l'origine de l'alarme a été corrigée, vous pouvez supprimer le message en sélectionnant les alarmes visibles dans le menu TPOne. Lorsque plusieurs alarmes ont été signalés, les plus récentes apparaissent à l'écran. Le menu Effacer les alarmes permet de visualiser et de supprimer toutes les alarmes.

| Perte du signal radio | Si le signal radio entre le TPOne-S et le récepteur a été interrompu, cette alarme s'affichera. Si cette alarme s'affiche et que l'icône de radio fréquence figure toujours sur le TPOne-S, la perte de connexion doit simplement être temporaire et la reconnexion devrait se faire automatiquement. L'alarme peut donc être supprimée dans le menu. Si l'icône de radio fréquence ne s'affiche pas, la connexion ne sera peut-être pas possible ou pourra être instable. |
|--------------------------|---|
| | Remarque importante : vérifiez l'absence de gros objets métalliques tels que des enveloppes de chaudières, d'autres gros appareils ou des miroirs dans la ligne de visée de l'émetteur et du récepteur car ils risquent d'empêcher la communication entre le TPOne-S et le récepteur. |

| Échec d'appairage | Lorsqu'il est installé pour la première fois, l'assistant de démarrage inclura l'appairage du TPOne-S et du récepteur. Si cette fonction n'a pas été effectuée correctement ou a échoué à cause d'une connexion instable, alors cette alarme s'affichera. L'appairage manuel peut être effectué en sélectionnant cette option dans le menu installateur. Remarque importante : vérifiez l'absence de gros objets métalliques tels que des enveloppes de chaudières, d'autres gros appareils ou des miroirs dans la ligne de visée de l'émetteur et du récepteur car ils risquent d'empêcher la communication entre |
|-------------------------|---|
| | le TPOne-S et le récepteur. |
| Risque de gel | Ce message apparaît si le TPOne détecte une température inférieure à 5 °C. Si c'est le cas, le TPOne enclenche la chaudière. Mais en cas de défaillance de la source de chaleur, le risque de dégâts dus au gel reste présent. Il convient de vérifier le système de chauffage pour s'assurer qu'il fonctionne correctement. |
| Chauffage faible | Si la température définie pour le mode n'est pas atteinte au bout de 2 heures, le TPOne émet cette alarme. Il convient de vérifier le système de chauffage pour s'assurer qu'il fonctionne correctement. |
| Entretien nécessaire | Lorsque la minuterie d'intervalle de service du TPOne a été définie, cette alarme apparaît lorsqu'elle arrive à échéance. Contactez le propriétaire du bâtiment pour organiser une visite de maintenance de sécurité de la chaudière. voir page 21 |
| Chaleur réduite | Lorsque la minuterie d'intervalle de service du TPOne a été définie, cette alarme apparaît lorsqu'elle arrive à échéance pour indiquer la réduction du chauffage par mesure de sécurité, jusqu'à la maintenance de la chaudière. Contactez le propriétaire du bâtiment pour organiser une visite de maintenance de sécurité de la chaudière. voir page 21 |
| Erreur sonde | Si la sonde de température intégrée au TPOne effectue des mesures en dehors de ses paramètres opérationnels, elle peut s'avérer défaillante. Si vous ne parvenez pas à supprimer cette alarme, veuillez demander conseil à votre prestataire de service. |

| Pas de connexion au réseau | Si le TPOne n'arrive pas à trouver le routeur domestique, cette alarme va s'afficher. Le signal du WiFi est peut-être bloqué ou le TPOne-S est peut- être hors de portée du DBR. Si possible, déplacez le routeur ou le TPOne-S et recommencez la configuration du WiFi. Si le WiFi a déjà été configuré, s'il fonctionnait et si cette alarme apparaît, déplacez si possible le routeur ou le TPOne-S. Le TPOne-S se reconnectera au routeur s'îl est à sa portée et s'il n'y a pas d'obstacle. |
|--|---|
| | Remarque importante : vérifiez l'absence de gros objets métalliques tels que des enveloppes de chaudières, d'autres gros appareils ou des miroirs dans la ligne de visée du TPOne-S et du routeur domestique car ils risquent d'empêcher la connexion. |
| Aucune adresse IP | Si le TPOne-S est connecté au routeur domestique mais qu'il n'arrive pas à obtenir une adresse IP valide, cette alarme va s'afficher. |
| Pas d'Internet | Si le TPOne-S est bien connecté au routeur domestique mais qu'il n'arrive pas à obtenir une adresse IP valide, cette alarme va s'afficher. |
| Configuration expirée | Pendant la configuration du WiFi, le TPOne attendra pendant 2 minutes qu'il y ait une connexion de dispositif mobile valide. Si ce temps est dépassé sans qu'il y ait une connexion valide, l'alarme s'affichera et le WiFi devra être reconfiguré. |
| Logiciel Échec de la mise à jour | Des mises à jour automatiques du logiciel seront effectuées dès la connexion du TPOne-S à Internet. Si une mise à jour échoue, cet alarme s'affichera et le contrôle du chauffage sera arrêté. Pour réinitialiser, éteignez le TPOne-S pendant au moins 30 secondes et rallumez-le. |

Appairage de l'eau chaude sanitaire

Suivez cette procédure pour appairage du canal d'eau chaude sanitaire optionnel. Un récepteur DBR supplémentaire devra être installé pour le contrôle de l'eau chaude sanitaire.



Contrat de licence pour Utilisateur final et Clause de limitation de responsabilité

TPOne-S - Contrat de licence pour Utilisateur final et Clause de limitation de responsabilité

1. Licence

Les présents contrat de licence et clause de limitation de responsabilité (« Contrat ») sont conclus entre Danfoss A/S ou ses Filiales (chacune d'elles étant désignée « Danfoss ») et vous comme utilisateur final (« Vous » ou « Utilisateur final »). Dans le présent contrat, « filiale » signifie une entité directement ou indirectement contrôlée par Danfoss A/S en vertu de la détention d'actions ou de droits de vote.

Au moment de l'acceptation du présent Contrat, Danfoss Vous accorde une licence non exclusive, incessible, gratuite et mondiale (« Licence ») qui Vous autorise à Installer et utiliser le logiciel (« Logiciel ») intégré sur votre Danfoss TPOne-Si. La Licence est consentie sous réserve du respect par l'Utilisateur final de ce qui suit :

a) Les modalités de cet accord

b) Conditions d'utilisation de Danfoss (disponibles sur www.danfoss.com)

c) Politique de confidentialité de Danfoss (disponible sur www.danfoss.com)

2. Mises à jour automatiques du logiciel

Danfoss peut occasionnellement développer des correctifs, des corrections de bogues, des mises à jour et d'autres modifications permettant d'améliorer le fonctionnement du Logiciel (« Mises à jour »). En connectant le Danfoss TPOne-S à Internet, Vous acceptez le téléchargement et l'installation automatiques des Mises à jour sur votre Danfoss TPOne-S sans qu'un avis ou un accord préalable ne soit demandé. Si vous refusez que de telles Mises à jour soient téléchargées ou installées automatiquement, vous devez déconnecter le Danfoss TPOne-S d'Internet, Vous acceptez d'être occasionnellement amené à installer des Mises à jour pour pouvoir utiliser le Produit à distance.

3. Consentement à l'utilisation des données

En installant et en utilisant l'Application, vous donnez votre permission et acceptez que Danfoss puisse collecter, utiliser, enregisterr et conserver des informations qui concernent vos besoins en matière de chauffage, les points de réglage de l'utilisateur final, les adresses IP, les caractéristiques des logiciels et du matériel informations de contract personnelles telles que l'Autilisateur final. Nous ne collectors pas d'informations de contract personnelles telles que l'Adresse et le nom. La seule information personnelle traitée par Danfoss est l'adresse IP de l'utilisateur. Cette information est utilisée pour analyser le comportement de l'utilisateur en ce qui concerne le fonctionnement de l'application et ne sera pas partagée ou vendue à des tiers. Une telle information est traitée par Danfoss pour améliorer l'expérience des utilisateurs ainsi que les performances de l'Application et pour des raisons de sécurité. Si vous ne consentez pas à ce que nous collections cette information, l'application doit être désinstallée, car nous ne fournissons pas les services susmentionnés sans cette information.

Les questions d'ordre général concernant le traitement des données personnelles peuvent être adressées au bureau international de protection des données de Danfoss à l'adresse : GDPO@ danfoss.com

4. Droits de propriété

La présente Licence et le Logiciel contiennent des informations exclusives qui sont la propriété de Danfoss et sont protégées par les droits de propriété intellectuelle en vigueur. Sauf en cas d'autorisation expresse mentionnée dans ce document, les informations Danfoss de ce type contenues sur ces supports ne doivent

i. être utilisées à aucune fin autre que celles stipulées dans ce Contrat ;

ii. être ni copiées ni reproduites sous quelque forme que ce soit ; ou

iii. être modifiées, louées, vendues, distribuées ou exploitées à des fins commerciales.

Danfoss se réserve le droit de modifier, suspendre, retirer ou désactiver l'accès de l'utilisateur final à tout moment sans préavis. Le nom Danfoss, le logo Danfoss et les autres marques, graphiques et logos de Danfoss sont des marques, déposées ou non, de Danfoss ou de ses sociétés affliées. L'utilisateur final ne se voit conférer aucun droit ni aucune licence relativement à ces marques.

5. Composants de tiers

Le Logiciel peut inclure certains composants logiciels qui appartiennent à des tiers (« Composants de tiers »), notamment des composants à code source libre ou des logiciels gratuits, chacun d'eux bénéficie de ses propres droits d'auteur et prévoit ses propres conditions de licence (« Licence de tiers »). Une liste des Composants de tiers et de leurs licences respectives peut être consultée à l'article 8. Dans la mesure où une Licence de tiers confée de droits à l'utilisteur final d'utiliser, de copier ou de modifier le Composant à code source libre qui sont plus larges ou plus restreints que les droits conférés par le présent Contrat, ces droits prévaudront sur les droits te les restrictions définis dans le présent Contrat uniquement pour ce qui concerne ces Composants de tiers.

6. Clause de limitation de responsabilité

La présente Licence est consentie sur une base « Tel quel » et « Tel que disponible » aux fins prévues telles que définies par Danfoss uniquement et toute utilisation en vertu de la présente Licence est effectuée aux risques de l'Utilisateur final. Le Logiciel et les résultats et les informations qu'il génère ne peuvent remplacer un avis technique et doivent être vérifiés par l'Utilisateur final, lis ne constituent pas des promesses et ne devraient pas être considérés comme des données ou des analyses irréfutables. Danfoss décline toutes les garanties et les conditions relatives au Logiciel, qu'elles soient expresses, implicites ou statuaires, y compris notamment les conditions en matière de possibilités de commercialisation, de qualité satisfaisante, d'adaptation à un but particulier, d'exactitude et d'absence de violation des droits de tiers. Danfoss ne garantit pas que le Logiciel répond à vos besions ou que son fonctionnement sera initrerompu ou dépouru d'erreur.

6. Limitation de responsabilité

Dans la mesure autorisée par la loi, Danfoss ne sera en aucun cas responsable de préjudices directs, spéciaux, indirects ou incidents, de quelque nature qu'ils soient, y compris notamment, un dommage causé aux biens, des préjudices découlant de perte d'économies ou de profits, ou des pertes de données résultant de toute utilisation du Logiciel.

7. Dispositions diverses

La Licence est automatiquement résiliée en cas de manquement de l'Utilisateur final à l'une des dispositions du présent Contrat. Danfoss peut résilier la licence à son gré et sans préavis. Le présent contrat et la licence sont régis par le droit danois. Tout litige découlant du présent contrat ou lié à celui-ci relève de la compétence exclusive des tribunaux du Danemark.

8. Licences de composants de tiers



ENGINEERING TOMORROW

Danfoss Ltd.

Ampthill Road Bedford MK42 9ER

Tél. : 01234 364621 Fax : 01234 219705 E-mail : ukheating@danfoss.com Site Internet : www.heating.danfoss.co.uk

© Danfoss HS | 07/2017 | VIHSK104